



<b>COMMUNE DE GENNES</b>  <i>Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15 Procuration : 1</i>  <i>Date de convocation : 07/04/2026</i>  <i>Date d'affichage : 14/04/2026</i>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>  <b>Le treize avril deux mille vingt-six à vingt heures zéro minutes</b> , le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent  <b>Membres présents</b> : Jean-Baptiste AUBRY, Sandrine BROUSSAUDIER, David FLEURY, Martin KUNSTLER, Elodie LACROIX, Jean-Michel LHOMMÉE, Adrien LUGAGNE, Thierry MOREL, Stéphanie PANTANI, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Béatrice SOITTOUX, Aurélie SUZON, Martine VUILLECARD MORALES  <b>Membres excusés</b> : François GUILLAUME pouvoir à Martin KUNSTLER  <b>Membres absents</b> :  <b>Participait également</b> : Audrey CHOUFFE, secrétaire générale de mairie  <b>Secrétaire de séance</b> : David FLEURY a été élu secrétaire de séance
---	---

➤ **260405 : Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales (CCLE)**

Le maire expose aux membres du Conseil Municipal les conditions de constitution de la commission de contrôle des listes électorales (CCLE) qui doit être renouveler.

**Dans les communes dans lesquelles au moins 2 listes de candidats ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement**

La commission de contrôle est composée de **5 conseillers municipaux**.

Ceux-ci sont pris dans l'ordre du tableau, parmi les membres volontaires, hors maire, adjoints titulaires d'une délégation, quelle qu'elle soit, et conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale.

Si **2 listes candidates** sont représentées au sein du conseil municipal, il s'agit de :

- trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges ;
- deux conseillers municipaux appartenant à la 2ème liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges.

La commission est composée comme suit pris dans l'ordre du tableau :

- 1 - Mme VUILLECARD MORALES Martine
- 2 - Mr GUILLAUME François
- 3 - Mr ROPERS Laurent
- 4 - Mr AUBRY Jean-Baptiste
- 5 - Mr LUGAGNE Adrien

Les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité le renouvellement de la commission de contrôles des listes électorales : POUR : 15    CONTRE : 0    ABSTENTIONS : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
L'original est signé par les membres présents.  
Copie certifiée conforme.  
Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture

Le maire

Jean-Michel LHOMMÉE

